



Section syndicale
CGT/UFICT CGT de la DDC

La Municipalité de Nanterre comprime la masse salariale : chaque jour les agents en font les frais.

Agissons ensemble pour imposer d'autres choix !

Sujets tabous et fabrication d'un langage de circonstance

Voici plusieurs années déjà que les besoins de créations de postes au sein de la Ville de Nanterre sont balayés d'un revers de manche : « création de postes ? Faut oublier ! », ou alors « ça c'est terminé, n'y pensez pas ! ». Qui n'a pas été témoin de conversations fatalistes comme celles-ci ? On fabrique ici de toutes pièces, un nouvel environnement professionnel, de nouveaux codes ; on impose une pensée unique dans le but de discréditer les revendications de fond.

Par les messages qu'il envoie ou qu'il fait porter par les directions de service, l'employeur entend contraindre les personnels à accepter de travailler dans des conditions de plus en plus pénibles.

L'objectif est clair : maintenir l'actuel niveau de services rendus à la population, voire en faire plus encore, en faisant la sourde oreille aux besoins de recrutement et à l'exaspération des personnels.

Il faut dire que cela s'intègre bien dans l'air du temps. Quand un gouvernement s'apprête à mettre en pièces 120 ans d'histoire sociale, pourquoi hésiter à faire du personnel une variable d'ajustement ?

Hypocrisie et double langage

La Municipalité semble compter sur la « capacité » qu'auraient les services à *s'autoréguler*, à mutualiser pour gérer la pénurie, chacun dans son coin. Alors qu'il est de la responsabilité des élus d'effectuer des choix clairs et assumés devant la population en matière de maintien, de développement ou de réduction des services et des projets, le discours que nous entendons lorsque notre section syndicale est reçue est celui-ci : « *Faites-en moins ; réduisez la voilure* ». C'est un discours chargé d'hypocrisie, que les élus tiennent le temps d'une entrevue avec les représentants syndicaux. Hypocrisie, d'abord parce que l'on sait bien que les agents sont attachés aux projets qu'ils portent, et que ce n'est pas à eux de faire des propositions de réduction de services publics ; hypocrisie encore, car c'est évidemment un tout autre langage qui est tenu aux directeurs(trices) de service.

Gestion du personnel désastreuse pour la santé des personnels, pour l'organisation du travail

Refus de création de postes, postes non pourvus, postes « gelés », salariés précaires, petits contrats multiples, étudiants stagiaires « gratifiés » à hauteur de 550€ par mois pour faire le travail de professionnels, salariés mal reclassés, congés maternité non remplacés, plannings des services recevant le public de plus en plus serrés, agents déplacés en fonction des trous à boucher dans l'urgence... L'urgence, c'est parfois un service qui se trouve vraiment trop dépouillé et qui ne s'en sort plus ; ce peut être aussi un agent en trop grande souffrance. Mais l'adéquation *besoins du service – souhaits de l'agent – compétences requises* n'existe plus.

La chasse obsessionnelle aux heures supplémentaires, l'obligation de diminuer les cachets d'artistes et d'intermittents et de privilégier les factures aux associations ou contrats de cession, les injonctions en vue de contenir ou de réduire coûte que coûte la masse salariale, sont autant de dispositions qui heurtent de plein fouet les agents et l'organisation du travail. Elles exposent le personnel à des risques. De manière totalement irrationnelle, ces dispositions nous contraignent à des choix qui finalement s'avèrent beaucoup plus coûteux pour la collectivité, et nous font dire que dans cette mairie, on marche vraiment sur la tête. Pourquoi en sommes-nous là ? Pourquoi tant de zèle à suivre les recommandations austéritaires de la Cour des Comptes ?

**La Section syndicale CGT – CGT/UFICT de la DDC
appelle les personnels à agir pour imposer d'autres choix de gestion.**

Un vaste chantier est en cours sur la prévention des risques psychosociaux au sein de la DDC : ceci est un acquis du mouvement social de janvier 2014.

Les solutions durables auxquelles nous aspirons ne dépendent pas que de la qualité du travail de réflexion engagé par ce collectif représentant tous les services de la DDC. L'action syndicale ne doit surtout pas être mise entre parenthèses.

***Localement, nous appelons les collègues à agir pour que la Ville de Nanterre
entende et réponde aux besoins de création de postes pérennes.***

Les moyens d'action ne manquent pas : participer aux heures d'information syndicale ; se syndiquer ; s'exprimer syndicalement dans notre service et en direction des autres services, en direction de la population ; afficher nos revendications sur les équipements culturels ; organiser des prises de parole lors des spectacles ; organiser débrayages et grèves, grève du zèle etc...

**Nationalement, nous appelons dès aujourd'hui
les collègues à préparer la journée du 12 septembre,
afin d'en faire un temps fort d'action et de grève dans toutes les entreprises et
services, pour empêcher une loi pire que la loi dite El Khomri.**

**Bonnes vacances à celles et ceux qui partent début juillet !
Aux autres : on ne lâche rien et on garde contact !**

Nanterre le 29 juin 2017

BULLETIN DE SYNDICALISATION : Je souhaite : prendre contact me syndiquer participer à une formation d'accueil

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

Direction/service :

Catégorie professionnelle : A, B, C

Téléphone : Email :

Syndicat CGT-UFICT – Hôtel de ville – Tour A 16^e étage – 01 47 29 50 48 – ufict.cgt@mairie-nanterre.fr

L'actualité CGT des services publics <http://www.spterritoriaux.cgt.fr/>